

Comment quelques kilos en trop peuvent limiter sérieusement vos chances de trouver un emploi



Surpoids et chômage font souvent bon ménage... pour des raisons que l'on ne soupçonnerait pas de prime abord ! En effet, l'obésité, qui touche près de 20% des Français, rend plus complexe la sortie de précarité, le retour à l'emploi.

Avec Jean-François
Amadiou

Atlantico : D'après une récente étude américaine, à compétences égales, les entreprises préfèrent embaucher des personnes plus minces. Ce phénomène existe-t-il aussi selon vous en France ? Pouvez-vous le quantifier ? Comment l'expliquer ?

Jean-François Amadiou : Oui, bien entendu ce phénomène existe aussi en France. Nous l'avons démontré par des testings : il s'agit d'envois de CV similaires avec une modification de la photo. D'après l'enquête des défenseurs des droits de l'an dernier, l'apparence physique est d'ailleurs le deuxième critère le plus important après l'âge pour les entreprises. Sur ces photos nous faisons apparaître une surcharge pondérale et nous constatons ces discriminations autant chez les hommes que chez les femmes. Cette discrimination est présente pour des emplois d'accueil ou de réception, mais aussi pour des postes de comptable ou de commercial par exemple. Ce phénomène s'avère donc être global. Les sondages des défenseurs de droit, faits auprès des demandeurs d'emploi, démontrent que l'obésité est l'une des caractéristiques de discrimination à l'embauche parmi les plus importantes. Des commerciaux en surpoids ont trois fois moins de chance d'être employés tandis que pour des hôtesses d'accueil c'est six fois moins de chance ! Bien sûr pour des postes moins exposés les chiffres sont moins élevés.

Nous expliquons ce phénomène simplement par des préjugés que nous pouvons tous avoir. La santé d'une personne en surpoids serait plus fragile, sa personnalité moins affirmée... Les entreprises veulent également embaucher des personnes séduisantes pour leurs clients, particulièrement chez les femmes (hôtesses d'accueil...). L'aspect de séduction supplante celui de la personnalité. Par ailleurs, le chargé de recrutement peut lui aussi être sensible à la plastique et l'aspect physique du candidat.

Quel est le coût économique de cette situation ? Pensez-vous qu'il existe également des écarts de salaires ?

Il y a quelques estimations sur les écarts de salaires faite à l'étranger mais peu en France. Par exemple aux États-Unis, une femme qui pèse 30 kg de plus qu'une autre gagne 9% de salaire en moins. Nous savons qu'il y a des écarts de salaire aussi en France mais ceux-ci ne sont pas encore quantifiés. Ces différences sont, en revanche, très visible entre les classes, il y a deux fois plus d'obèses

chez les ouvriers que chez les cadres. Nous pouvons y voir une corrélation, il est très difficile de sortir de la précarité lorsque l'on est obèse.

Ce phénomène mérite d'être étudié, il y a 30% d'obèses aux États-Unis et 18% en France.

Selon vous les employeurs qui procèdent à ce type de discrimination le font ils consciemment ? Quelle image est ce que cela renvoie aux yeux des employeurs ?

Oui, bien sûr il y a une part de discrimination consciente de la part des employeurs, particulièrement lorsqu'il s'agit d'embaucher une vendeuse, une hôtesse ou une serveuse dans un restaurant chic. Cette discrimination est même assumée.

En revanche, pour ces discriminations encore plus que pour d'autre il y a une grande part d'inconscient. Ce phénomène reste lié aux différents préjugés sur le surpoids.

Les CV vidéos aggravent ce type de discrimination, si une entreprise peut parfois voir l'obésité sur une photo, avec une vidéo ce phénomène est malheureusement voué à s'empirer.